

Garanties de prise en charge des frais électroniques

Factsheet

En quelques clics, vous pouvez nous soumettre vos demandes de garantie de prise en charge des frais directement depuis votre logiciel. Nous y répondons rapidement et en toute simplicité.

Cela est rendu possible par le standard XML actuellement en vigueur du Forum pour l'échange de données.

Le standard SHIP ne peut pas être supporté, car les exigences spécifiques à la LAA ne sont pas prises en compte techniquement. Le standard Forum Datenaustausch, en revanche, est conçu pour toutes les lois, LAA comprise.

Quels sont les avantages par rapport aux anciennes garanties de prise en charge sur papier?

- Les demandes sont créées rapidement, simplement et directement depuis le logiciel. Ensuite, les réponses peuvent être attribuées automatiquement.
- Vous économisez des frais de port et de papier grâce à des canaux de communication plus rapides et plus avantageux.
- L'échange numérique réduit les charges administratives.
- Les critères de sécurité et de qualité peuvent être respectés plus simplement. Les données sont transmises conformément aux normes les plus strictes en matière de protection et de sécurité des données.
- Les temps de réponse de l'assurance sont plus courts.

Conditions

- Vous disposez d'une connexion pour la facturation électronique selon le standard du Forum Datenaustausch actuellement en vigueur.
- L'éditeur de votre logiciel a implémenté l'interface correspondante.
- Le siège de votre société est en Suisse ou au Liechtenstein.

Nous avons suscité votre intérêt? Vos prochaines étapes:

- Veuillez prendre contact avec l'éditeur de l'application spécifique à votre branche, afin de savoir si votre logiciel supporte la garantie de prise en charge des frais électronique.
- La Suva vous aide volontiers si vous êtes intéressé par une éventuelle implémentation.

Puis-je envoyer préalablement des documents de test à la Suva?

- Afin de garantir le parfait déroulement du processus avant une mise en production, vous pouvez, au stade de l'intégration (stade qui précède la mise en production), envoyer des demandes de garantie de prise en charge des frais à titre de test. Vous pouvez ainsi contrôler si vos demandes et si les réponses de la Suva sont envoyées correctement. Veuillez contacter notre support EDI à cet effet.

Où trouver de l'aide?

- Pour toute question concernant le logiciel de votre cabinet, veuillez contacter le fabricant.
- Pour toute question relative au transfert des données, veuillez vous adresser à votre partenaire intermédiaire, par exemple à MediData ou d'autres.
- Pour toute question concernant l'échange électronique de données avec la Suva, vous pouvez vous adresser à edi.support@suva.ch. Nous vous aiderons volontiers.
 - Veuillez noter que l'adresse e-mail edi.support@suva.ch doit être utilisée pour le support technique. Les questions qui n'ont aucun lien avec le support électronique (p. ex. demandes spécifiques) seront rejetées.

Suva

Secteur d'état-major innovation
Gestion des cas
Case postale, 6002 Lucerne

Factsheet Nr. 3057.f

Etat: janvier 2023

Download: www.suva.ch/3057.f